

085277

C.V.7

MÉTHODOLOGIE D'UNE ÉTUDE SUR LES SYSTÈMES DE PRODUCTION PAYSANS DANS LA MOYENNE VALLÉE DU SÉNÉGAL

Jean-Paul MINVIELLE

Économiste O.R.S.T.O.M.

O.R.S.T.O.M., 24, rue Bayard, 75008 Paris

Les circonstances de la recherche

L'étude à laquelle se rapporte cette note méthodologique fait partie intégrante d'un programme de recherche plus vaste portant sur l'ensemble de la moyenne Vallée du Sénégal, programme visant à proposer, à la veille des grandes décisions d'aménagement de la vallée, une vision la plus complète possible de la situation préexistante à la mise en valeur, dans une gamme allant de la prise en compte des contraintes écologiques à l'analyse des différents systèmes de production. Ce programme a été pris en charge par une équipe pluridisciplinaire de l'O.R.S.T.O.M. composée de chercheurs en Géographie, Économie et Sociologie.

La note présentée ici ne se rapporte qu'à la méthode utilisée par nous-même sur notre propre terrain.

Il convient de noter que, débutant alors avec ce type de travail, notre étude n'a pas été conduite dès le départ sur la base de toutes les considérations exposées ici. Ainsi, ce texte est principalement le fruit de l'expérience acquise au terme de trois années de travail sur le terrain, des difficultés rencontrées et des solutions apportées. De même il ne doit pas être considéré comme statique ou définitif mais représentatif de notre point de vue, au début de l'année 1978, sur un type bien précis de recherche. Il est donc potentiellement modifiable, suivant ce que seront nos expériences futures.

1. Les techniques de la recherche

Les premiers points de la recherche sur le terrain furent la prise de contact et l'insertion dans le ou

les villages choisis comme lieux d'étude, l'un et l'autre dépendant bien évidemment du type d'enquête préalablement décidée. Notre choix ayant été, pour les raisons précédemment données d'intégration à l'intérieur d'un programme plus vaste, d'effectuer une enquête relativement localisée et approfondie, tendait nécessairement vers une bonne qualité de l'insertion. Dans la région dans laquelle nous avons travaillé (région de Matam), ceci ne posa aucune difficulté, les populations concernées (Foul et Toucouleur) étant d'un abord particulièrement aisé et chaleureux.

En fait, dans les relations avec les villageois, le principal sera de respecter une certaine déontologie de la recherche en situant le plus clairement possible les raisons de la présence au village et les buts du travail. Ceci fut particulièrement délicat dans cette partie de la vallée où les projets d'aménagement font situer tout chercheur comme un technicien du développement, porteur potentiel de crédits et de réalisations techniques. Se laisser ainsi cataloguer, solution de facilité permettant d'obtenir à bon compte la coopération de villageois abusés, outre le problème moral que cette situation poserait au chercheur, aboutirait très rapidement, devant l'absence de réalisations effectives, à une dégradation des relations et une perte de crédibilité assorties bien évidemment d'une difficulté croissante (si non d'une impossibilité) à poursuivre le travail.

En effet, dans le type de relations établies avec la population étudiée réside très certainement un des facteurs déterminants de la qualité de l'insertion obtenue.

La situation ayant été parfaitement éclaircie et, on peut du moins le souhaiter, dépourvue de toute ambiguïté lors d'une réunion regroupant chez des

72580

1.2. LA CHRONOLOGIE DE L'ENQUETE

N'étant pas tenu, comme nous l'avons déjà précisé, par des problèmes de durée du séjour sur le terrain, cette enquête a été menée, d'une part en fonction des cycles culturels, d'autre part en fonction d'une gradation du plus simple au plus complexe, en fait du plus facilement observable (travaux agricoles) au plus délicat à appréhender (budgets familiaux, relations de dépendance, etc.).

Elle a débuté en février 1975, par le relevé topographique du terroir villageois de Noussoum, effectuée en culture de décrue (mouso), topographie effectuée sous la direction d'un géographe A. Leconteurs, qui nous a initié à cette technique. Ce type de relevé, ainsi qu'il sera précisé plus loin, a favorisé une excellente implantation dans le milieu villageois tout en permettant, sans perte de temps ni efforts, alors que nous représentions un rôle d'intérêt important dans le village, une relative familiarisation avec l'environnement, tant humain que physique. Travaillant sur les champs dans des conditions relativement difficiles alors que les paysans s'y trouvaient eux-mêmes rassemblés, capable par la suite de montrer une connaissance assez précise des familles du village et de leur situation foncière, notre crédibilité en fut aussitôt fortement confortée. Parallèlement, était passé un questionnaire portant sur l'appropriation foncière (partie qui ne sera, en fait, correctement approchée que plus tard), les temps de travaux ainsi que leurs particularités. A partir de ce parcellaire foncier, ont été déterminées les différentes exploitations agricoles exhaustives (présent/sabsent), destinations et emplois des migrants, etc.) ont été effectués.

Au bout de plusieurs mois de séjour (juin/juillet 1975) notre présence devenue quasiment normale, nous avons pu commencer les premiers budgets journaliers, soit un passage quotidien pendant une semaine dans un certain nombre de points, cette opération devant être répétée quatre fois à des périodes de l'année considérées comme représentatives (avant et après chacune des deux saisons culturelles). La campagne d'hivernage sur les terres non imposables du jeri à la limite du Ferlo fut appréhendée de la même manière que celle de décrue, par relevés topographiques précédant le passage de questionnaires. A cette occasion, le champ de l'étude fut élargi par l'intégration de deux villages du jeri à l'échantillon : un Wolof et un Peul. Une fois de plus, comme d'ailleurs plus tard lors de la prise en compte d'un village de pré-heurs (Toucouleur *stabilisé*), cette méthode d'insertion (par travail préliminaire sur les champs et établissement d'un parcellaire) a été révélatrice particulièrement adéquate. Cette introduction de nouveaux villages, choisis

questionnaires devient très vite, en toute bonne foi, normatif. Les premières personnes enquêtées ayant, par exemple déclaré verser la redevance foncière X, la question ne sera plus « Versez-vous avec votre foncière? », mais, par raccourci : « Combien avez-vous donné au titre de la redevance X? », limitant les réponses, le pré-supposé étant que cette redevance n'a de toutes façons, été acquittée. D'autres exemples pourraient être fournis, cependant le biais apparent dès lors que l'on admet que ce sont moins la norme ou la pratique qui importent en tant que telles, que leur mise en parallèle et la prise en compte des distorsions éventuelles existant entre elles, points les plus chargés de signification pour une étude de sociétés en transition. De même, les événements les plus rares auront tendance à être éliminés au profit des plus répétitifs, la question s'y rapportant pouvant même parfois ne plus être posée, le questionnaire étant rempli de façon systématique. Enfin, du fait de l'absence ou de la rare présence du chercheur sur le terrain, le cadre de la recherche sera d'autant plus rigide, puisque pré-déterminé à la recherche elle-même, ne permettant donc pas la dialectique nécessaire à toute démarche scientifique entre hypothèses, exactes ou erronées, et faits constatés. Le plus souvent, l'examen des données se fera à la fin de leur récolte, sans nouveau passage, donnant un impératif d'autant plus déterminant à la problématique et aux hypothèses de départ.

La présence du chercheur sur le terrain permet de recueillir un grand nombre d'informations non quantifiables mais souvent fortement chargées de signification, dénotant directement de l'observation journalière de la vie du village. Cette connaissance superficielle, aussi imprécise soit-elle, permettra souvent de faire sauter des verrous ou nœuds de nouvelles hypothèses, permettant parfois de véritables « découvertes », bonds inattendus dans une chaîne de raisonnements déductifs. Dans l'étude que nous avons faite sur le système foncier de la région de Malam par exemple, l'existence encore effective de maîtres de la terre, allant à l'encontre de la législation nationale, était non seulement masquée mais niée. Le système ne pouvait cependant être fonctionnel sans cet élément manquant. Toute forme de réticence à communiquer l'information disparut à partir du moment où il apparut évident à nos interlocuteurs que les précisions que nous leur communiquions, en fait simples hypothèses découvrant d'une observation directe, ne pouvaient provenir que d'une parfaite connaissance des faits, qu'il devenait dès lors inutile de celer. De même, l'étude des réalités *a priori* inexplicables au niveau d'une simple étude foncière (relations de dépendance par exemple, explicatives de la détention de terres), nous y reviendrons.

Can. O.R.S.T.O.M., ser. Sci. Hum., vol. XV, n° 3, 1975 : 222-244

consommation en commun de certains repas, en particulier le matin ou le soir (1). De ce fait, et n'étant pas tenu par un plan de travail nécessitant le « remplissage » de X questionnaires dans la journée, la place était largement ouverte aux discussions tenues à des moments privilégiés de la journée : repas, sieste, dégradation du thé, etc., rendant moins contraignante la relation enquêteur/enquêté. Souvent d'ailleurs, ces discussions tiraient la forme d'échanges d'informations, l'un éclairant l'autre sur sa propre société, exercice particulièrement favorable à la remise en cause de normes ou préjugés ethnocentriques.

Ceci débouche sur une forme d'observation que l'on pourra, sans trop d'exagération, qualifier de directe (rien que faisait appel, pour les échanges verbaux, à la médiation d'un traducteur). Du point de vue du résultat, elle apparaît comme incomparablement supérieure à la technique, bien plus pratique, consistant à « lâcher » sur un village un groupe d'enquêteurs dont la tâche consistera à remplir, à un rythme « administratif » de travail (X heures par jour), un nombre donné de questionnaires (2). Cette pratique apparaît peu souhaitable pour diverses raisons :

Au niveau du village, la perturbation apportée par une équipe parfois importante, dont le but sera la récolte d'informations dans un délai imparti, sera indéniable. S'y additionnent plusieurs facteurs peu souvent pris en compte. L'erreur grossière consistant à faire enquêter une dizaine de villages tout au long de la vallée par une même équipe formée à Dakar, sans se soucier des différences ethniques existant entre Saint-Louis et Bakel est, fort heureusement rare (3). Plus souvent, on ne se préoccupera pas de la distance culturelle existant entre une équipe recrutée en milieu « intellectuel » urbain et le paysannat interrogé, distance trop faible pour pouvoir être remise en question et trop importante pour ne pas donner lieu à des tensions et des incompréhensions pouvant oblitérer sinon le déroulement, tout au moins la validité du travail. D'autres fois enfin, il ne sera pas répondu à un comparatiste à des questions jugées gênantes (budgets familiaux par exemple).

Au niveau des enquêteurs, le remplissage des

(1) A titre anecdotique, ceci nous fut favorable lors de nos enquêtes consommation journalière, les questions que nous posions sur les repas pris dans la journée nous étant, parfois retournées. Nos réponses et le constat de la concordance des types de consommations ne pouvaient manquer de déclencher l'atmosphère.

(2) Il est bien évident ici que nous ne portons pas un jugement de valeur absolu sur ce type d'enquête. Tout le monde n'a pas la chance de pouvoir demeurer durant de longues périodes sur le terrain, le plus souvent, la seule possibilité. L'alternative est alors tout simplement du type « ça ou rien ». De même, certaines enquêtes à couverture géographique plus vaste ne sauraient être effectuées, pour des raisons évidentes, directement par le chercheur lui-même.

(3) Aussi étonnant que cela puisse paraître, il s'agit en fait de l'exemple réel d'un projet d'enquête qui nous a été soumis, enquête devant être effectuée pour le compte d'un organisme international.

J. P. MINVILLE

village et notables, la suite deviendra essentiellement affaire de technique personnelle d'enquête.

1.1. OBSERVATION DIRECTE ET INSERTION « TRANQUILLE »

Un certain nombre de choix se posent lors du passage à l'enquête effective induits non seulement par la personnalité du chercheur et le type de recherche pratique (anthropologie économique ou économie rurale pure par exemple) mais aussi par certaines contingences matérielles telles que les disponibilités financières ou la durée possible du séjour sur le terrain. En ce qui nous concerne le point fort était la possibilité de demeurer aussi longtemps que nécessaire dans les villages, élément primordial émanant la hâte des trop courts séjours. Au-delà même du fait que cela nous a permis d'étendre nos relevés sur plusieurs saisons culturelles, point sur lequel nous reviendrons, l'existence d'échéances trop coercitives a permis une bien meilleure qualité de relations avec les villageois, le travail pouvant être conduit d'une manière moins pesante, en respectant les rythmes de la vie locale. C'est la raison pour laquelle nous avons qualifié de « tranquille » notre insertion, et ceci nous semble particulièrement important pour la validité des résultats obtenus. Ainsi, l'accès à ce particulièrement mis sur l'aspect qualitatif de l'information, sans que soit pour autant négligée l'approche quantitative, l'une et l'autre apparaissant comme partielles et complémentaires.

La question du type d'insertion peut être analysée par référence au débat entre observation « participante » et distanciation. Il semble qu'à ce niveau ce soit la personnalité du chercheur qui soit déterminante. Il ne saurait être question, étant donné les contraintes inhérentes à ce type de travail, de se forcer à « participer » ou à être « distanciant ». L'effort ne saurait être soutenu bien longtemps. En ce qui nous concerne les conditions de nos séjours dans les différents villages furent donc celles qui nous apparaissent comme les plus faciles et les plus favorables à différents points de vue : partage d'une case avec la famille dans laquelle le chef du village nous avait affecté, adoption de la nourriture locale (mil, lait et riz), cela ne nous imposant aucune contrainte,

pour leur représentativité tant ethnique que socio-économique, fournissant une coupe, perpendiculaire au fleuve, particulièrement adaptée à une étude comparative.

A la fin de ce que l'on peut considérer comme une période cohérente d'étude (soit un peu plus d'une année complète, quatorze mois environ, afin de tenir compte des décalages culturels pouvant intervenir d'une année à l'autre), nous avons pu dresser des budgets familiaux annuels rétrospectifs, portant sur la période étudiée. Il ne semble pas nécessaire de préciser que c'est là que se présenteront les plus grands difficultés, tout au moins si l'on veut obtenir des résultats corrects dont la fiabilité pourra être en partie vérifiée par mise en parallèle avec les informations déjà obtenues par ailleurs, et en particulier les budgets-journaliers. L'intérêt de situer en fin d'enquête ce genre de relevé est donc double. D'une part, nous venons de le dire, par les possibilités existantes de recoupement avec les autres relevés; d'autre part, et c'est peut-être ici le point le plus important, par une meilleure connaissance du milieu et surtout par la qualité des relations qui auront pu être établies avec les villageois.

Nous n'avons parlé ici que des relevés dont la situation dans le temps importe, soit pour des raisons objectives (saisons culturelles par exemple), soit pour des raisons plus subjectives mais, à notre avis, tout aussi importantes (budgets annuels). D'autres éléments pourront par contre être recollés à des périodes indifférentes : plan de village, généalogie, informations qualitatives diverses dont le facteur déterminant sera l'opportunité. Il sera ainsi parfois extrêmement profitable de se départir d'un plan d'enquête trop rigide afin de saisir ces occasions permettant l'obtention d'informations dans des conditions particulièrement favorables.

2. Les moyens de la recherche

2.1. LA PROBLÉMATIQUE ET LA REDÉFINITION DE CONCEPTS OPÉRATOIRES

2.1.1. La problématique

L'existence d'une problématique comme élément préalable à tout processus de recherche fait directement référence à l'opposition entre démarche déductive et démarche inductive. En Sciences Humaines, un tel débat se trouve le plus souvent transposé en opposition entre approche spécifique et

partielle limitée à un ou plusieurs thèmes pré-déterminés à la recherche elle-même, et approche monographique totale et globalisante, guidée par le seul souci d'exhaustivité (1). Dans une démarche tendant à appréhender la sphère de l'économique, qu'elle soit strictement ruraliste ou anthropologique, l'une et l'autre approche, dans la mesure où elles recourent à des catégories aussi tranchées, ne sauraient être considérées comme parfaitement adéquates.

Dans l'étude de sociétés « différentes » (quels que soient les qualificatifs employés pour les définir : primitives, traditionnelles, etc.), une démarche basée sur une problématique contrainte et limitée à des thèmes préalablement déterminés, rendant prohibitifs les préjugés ethnocentriques, risque fort de ne pas aboutir ou de proposer de fausses interprétations. Contrairement à des sociétés occidentales par exemple, d'où sera le plus souvent issu le chercheur, l'appréhension correcte de la production ou de la répartition en milieu « traditionnel » africain ne pourra en aucun cas se faire par la seule prise en compte d'éléments relevant directement de la seule sphère économique. La religion, la parenté, a priori exclus de l'investigation, recèleront bien souvent les éléments décisifs de l'explication. Contrairement aux apparences, force est de croire qu'il ne s'agit pas ici d'évidences puisque de nombreuses recherches, en partie effectuées par ou pour des organismes de développement, continuent à être armées sur de telles bases : le paysan africain, perçu comme son homologue occidental, voit la rationalité de ses comportements en matière de production recherchée exclusivement dans leurs incidences économiques.

A l'inverse, la monographie ethnologique, exhaustive et statique, fournissant souvent tous les éléments d'une correcte compréhension, pêche par son incapacité à les ériger en système. Sa forme écrite traduira le plus souvent l'arbitraire de ce découpage, rarement pertinent (la production, la famille, la religion, etc.), sans que soient perçues les inter-relations fonctionnelles entre les divers composants.

Ces dangers de la problématique réductrice de l'objet d'étude et de la monographie ethnologique semblent pouvoir être évités par intégration d'une démarche centrée sur une problématique bien définie, mais basée sur la prise en compte dynamique, et non plus statique, de la totalité des éléments de la structure, et non plus des seuls paramètres de prime abord pertinents; soit une combinaison entre une problématique construite de la recherche et une

(1) A ce sujet, cf. les articles de J. CHARNÉ : « La monographie villageoise comme démarche totalisante, application à la paysannerie des hauts plateaux malgaches » in Rev. Tiers Monde, tome XIV, n° 53, juill. sept. 1973, p. 639 à 662 et J. CORANS : « La monographie en question » in J. CORANS « Critiques et politiques de l'Anthropologie », Maspero 1973, 151 p.

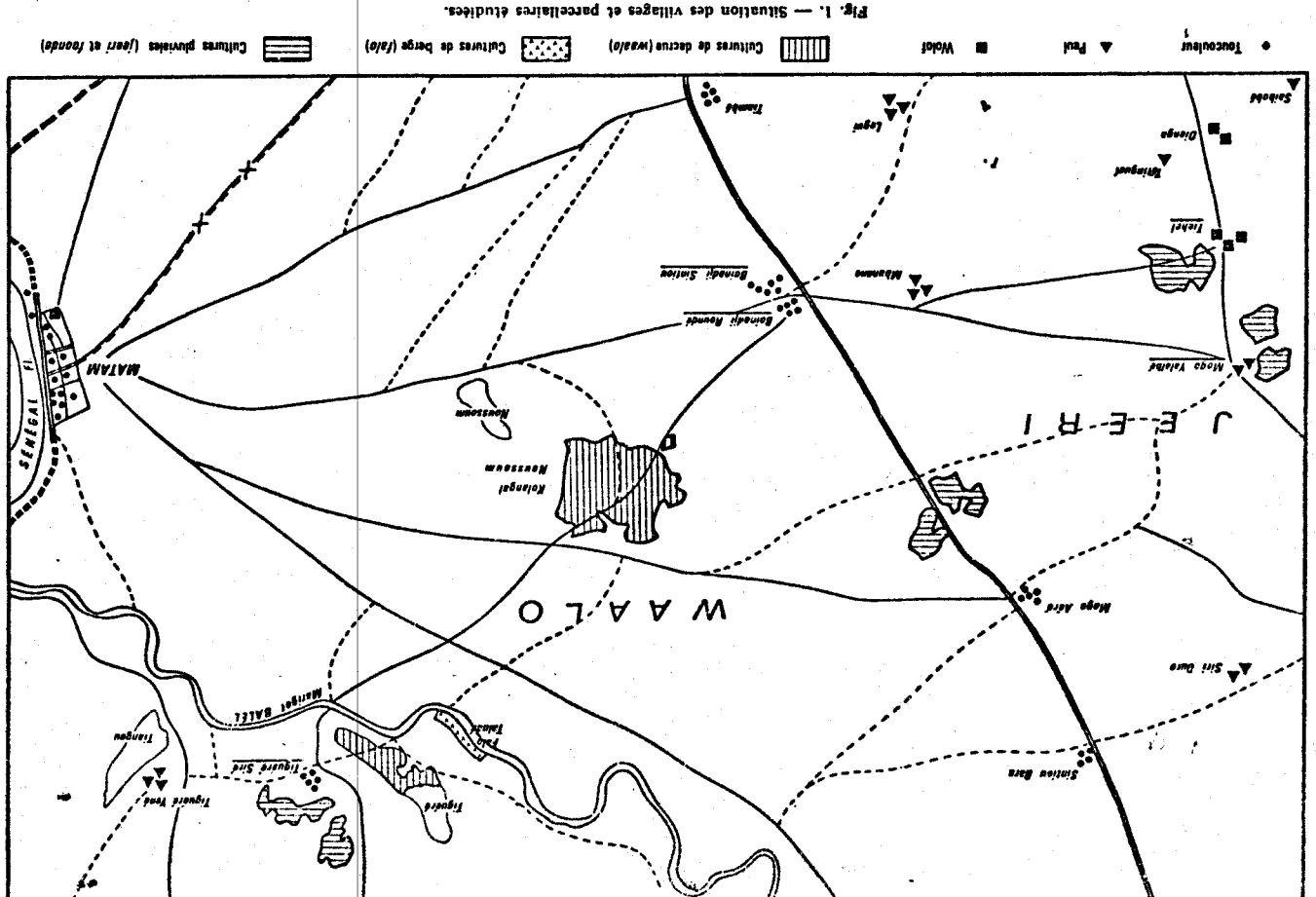


Fig. 1. — Situation des villages et parcelles étudiées.

rassemblement, le *galle* n'est lui-même qu'un élément de l'ensemble le plus vaste de regroupement familial : le lignage (*linea*). Rassemblant sous le toit-totale du *galle*, ou *maison*, tous les descendants d'un ancêtre, commun par filiation paternelle, ce lignage peut s'étendre sur plusieurs villages, représentés dans chacun d'eux par un ou plusieurs *galle*. En fait, si la concession a pu être pendant longtemps le cadre d'une consommation et d'une production communautaires sur les terres *joines* (2) cette association doit être à présent largement rompue. Les processus actuels de segmentation des lignages et de fragmentation du patrimoine foncier (3) font que la concession ne peut plus être considérée comme unité de production, de consommation ou de budget. L'entraide agricole en dépassant souvent le cadre, le *galle* ne demeure, au-delà de son unité physique, que le lieu de la solidarité familiale prise en charge de la famille du migrant dans certains cas, aide aux déshérités, etc.) (4). L'impôt, administrativement perçu au niveau du *galle*, sera en fait acquitté par chaque chef de foyer qui remettra sa quote-part au chef de concession. Les lors, il apparaît que le seul niveau pertinent d'étude pour une approche économique sera la cuisine (*foyer*), véritable unité de consommation et de production. En effet, et bien que la confusion ait souvent été faite, celle-ci ne doit être confondue ni avec le *galle* souvent plus vaste, ni avec le ménage, souvent plus réduit. D'ailleurs la notion de ménage au sens européen du terme (5) n'existe pas en milieu Toucouleur, et aucun terme vernaculaire ne définit une telle entité. Au-dessus de l'individu, la première unité de regroupement sera donc la cuisine (*foyer*).

Il convient de préciser ici que, de même que pour le grenier, nous n'entendons pas par *foyer* l'acceptation limitative au foyer ou feu physique étant bien entendu que, dans le cas de ménages polygames, chaque femme étant tenue de préparer sa part de nourriture, dispose bien évidemment en propre d'un feu ou fourneau. Le *foyer* se définit par rapport au grenier, comme unité de production et de consommation communautaire et non formelle (construction matérielle). Dans le cas où le chef d'exploitation aura plusieurs épouses, chacune d'elles pourra disposer d'un grenier propre dans lequel elle puisera lorsque sera venu son tour de préparer les repas pour la communauté. Malgré l'apparence, la consommation restera communautaire, chaque grenier n'étant que partie de la réserve commune. Bien évidemment, intentionnellement devra être faite des petits champs individuels accordés par le chef d'exploitation à ses dépendants (femmes, frères cadets, etc.) sur lesquels, bien que le travail puisse y être communautaire, le produit sera approprié individuellement, et le plus souvent non affecté à la consommation directe.

(2) Les terres *joines* sont les terres détenues communautairement par les membres du *galle*. Elles sont grêvées et attribuées pour les cultures par le *galle* (maître du *galle*).
(3) Sur ce sujet, cf. notre étude « La structure foncière du walo futaanké. Les terres inondables de la moyenne vallée du Sénégal » (région de Matam), Dakar, octobre 1977, *Mulligg*, 87 p. A paraître dans la *Colloq. et Doc. de l'O.R.S.T.O.M.*
(4) Les privilèges de l'ainé (*maab*) chef de concession (ou *galle*), autres importants puies, entre autres, de répartition des terres lignagères, sont à présent extrêmement réduits, puisqu'on ne lui doit souvent plus que le *redang* (respect).
(5) Nous entendons par là la famille restreinte ou nucléaire, limitée au père, à la mère (ou aux frères dans le cas de ménage polygame) et à leurs enfants.

Cah. O.R.S.T.O.M., sér. Sci. Hum., vol. XV, n° 3, 1978 : 221-244

Consommation communautaire de la production agricole obtenue par combinaison des deux précédents éléments, dont le révélateur sera l'unicité du grenier (1).

Unité budgétaire. Cette notion est à envisager avec circonspection. Il s'agit ici d'unicité budgétaire quant au fonctionnement général de l'exploitation et à l'entretien de la famille : acquiescence de l'impôt, achat de matériel divers (cuisine, exploitation, etc.), maintenance de l'habitat et habillement qui sera assuré en grande partie par le chef d'exploitation, tout au moins par ses dépendants les plus directs (femmes, jeunes enfants, etc.). Bien évidemment, des consommations individuelles existent, liées à l'obtention de revenus, eux aussi individualisés : revenus des petits champs des dépendants, revenus des migrations dont une partie sera conservée par le migrant, petits travaux salariés locaux, artisanat, etc.)

Dans certains cas, l'indépendance de l'exploitation se manifeste aussi au niveau de la détention de matériel agricole et de l'adhésion à la coopérative ou à un groupement de producteurs.

L'application de ces différents critères fait que l'exploitation agricole sera finalement définie par son niveau d'autonomie et d'indépendance. En ce qui concerne l'unité de résidence, celle-ci doit être entendue dans un sens restrictif, à savoir l'existence d'une exploitation induit un regroupement de l'habitat, mais que tout regroupement de l'habitat ne recouvre pas forcément une exploitation. Il est la base de l'erreur qui a fait trop souvent considérer le carré (*galle*) ou concession comme unité d'exploitation.

Pour l'observateur, le carré apparaît dès l'abord comme l'unité familiale évidente. Facilement saisissable puisque omniprésente et élément de base de la composition physique et sociale du village. Ceint par un mur de bords de mil séchées, celui-ci rassemble les cases (généralement de 1 à 5) des différents foyers constitutifs, soumis à l'autorité unique du *galle*, chef de concession. Bien que

(1) Nous entendons ici grenier dans son acception géographique et non formelle (construction matérielle). Dans le cas où le chef d'exploitation aura plusieurs épouses, chacune d'elles pourra disposer d'un grenier propre dans lequel elle puisera lorsque sera venu son tour de préparer les repas pour la communauté. Malgré l'apparence, la consommation restera communautaire, chaque grenier n'étant que partie de la réserve commune. Bien évidemment, intentionnellement devra être faite des petits champs individuels accordés par le chef d'exploitation à ses dépendants (femmes, frères cadets, etc.) sur lesquels, bien que le travail puisse y être communautaire, le produit sera approprié individuellement, et le plus souvent non affecté à la consommation directe.

(2) Les terres *joines* sont les terres détenues communautairement par les membres du *galle*. Elles sont grêvées et attribuées pour les cultures par le *galle* (maître du *galle*).

(3) Sur ce sujet, cf. notre étude « La structure foncière du walo futaanké. Les terres inondables de la moyenne vallée du Sénégal » (région de Matam), Dakar, octobre 1977, *Mulligg*, 87 p. A paraître dans la *Colloq. et Doc. de l'O.R.S.T.O.M.*

(4) Les privilèges de l'ainé (*maab*) chef de concession (ou *galle*), autres importants puies, entre autres, de répartition des terres lignagères, sont à présent extrêmement réduits, puisqu'on ne lui doit souvent plus que le *redang* (respect).

(5) Nous entendons par là la famille restreinte ou nucléaire, limitée au père, à la mère (ou aux frères dans le cas de ménage polygame) et à leurs enfants.

Cah. O.R.S.T.O.M., sér. Sci. Hum., vol. XV, n° 3, 1978 : 221-244

sur la rationalité des comportements économiques. Il est reconnu qu'interfèrent dans le choix un certain nombre de facteurs extra-économiques et que, dès lors, la rationalité de l'acte doit être entendue dans un sens beaucoup plus vaste que ne le voudrait la seule acception classique ou néo-classique. Une fois de plus, il ne semble pas nécessaire de faire plus que de rappeler pour mémoire un sujet qui a, par ailleurs, été souvent traité.

Nous nous bornerons donc à redéfinir ou, plus simplement, à préciser un certain nombre de concepts dont la bonne intelligence conditionne la validité de l'analyse.

L'exploitation paysanne

Il s'agissait ici de préciser, en milieu Toucouleur, et au niveau de développement (ou de désintégration, comme on préférera...) atteint par cette société dans la région de Matam, le contenu de ce vocable volontairement vague.

L'étude des différents composants du système économique nécessite auparavant la définition de « niveaux d'appréhension » : unités budgétaires, de production, de consommation, etc. C'est à partir de ces différents éléments que peut se définir la notion d'exploitation agricole.

En termes généraux, cette exploitation peut être simplement définie comme une entité socio-économique indépendante à système de production autonome, les deux qualificatifs « indépendante » et « autonome » devant bien sûr être pris dans leur acception restreinte et relative.

En termes particuliers applicables à la région dans laquelle nous avons travaillé (2), l'exploitation agricole peut se définir par rapport à ses composants essentiels :

— Disposition de terres à cultiver en propre, quel qu'en soit le mode d'appropriation : maîtrise de la terre ou de la culture, simple méyage ou location.

— Disposition d'une « force de travail familiale » apte à assurer la mise en culture, directement ou indirectement (par l'affectation secondaire à des salariés de revenus obtenus par l'un des membres de l'exploitation par exemple) (3).

(1) L'idée d'une telle démarche, que nous avons pratiquée intuitivement lors de nos débats sur le terrain n'est pas nouvelle. Elle est en particulier développée par B. CAUSSEREAU dans « La problématique en anthropologie » in « Outils d'enquête et d'analyse anthropologiques » de B. CAUSSEREAU et M. GODELLE, Maspero Paris 1976. Cet ouvrage didactique fournit une excellente introduction au travail de terrain.

(2) En fait, d'après les lectures que nous avons pu faire de travaux effectués dans d'autres régions du Sénégal, il semblerait que la définition proposée ici puisse être facilement transposable. Cf., entre autres, « Le concept d'exploitation agricole » B. CAUSSEREAU, in « bilan et perspectives des recherches sur le développement rural menées dans les unités expérimentales », ISIA, août 1977.

(3) Dans certains cas particuliers et marginaux, une exploitation agricole pourra exister, qui ne dispose pas de force de travail propre. Il s'agit essentiellement de « cas sociaux », pris en charge par la communauté villageoise ou lignagère, et bénéficiant d'une aide gratuite en travail (*daal dajjal*).

Cah. O.R.S.T.O.M., sér. Sci. Hum., vol. XV, n° 3, 1978 : 221-244

approche monographique (1). La monographie devra dès lors être conçue comme moyen de la recherche et non fin en soi. La problématique pour sa part devra être entendue comme élément permissif de la recherche, et non pas décisif; comme hypothèse devant être confirmée ou infirmée et non comme présupposé strict des résultats à obtenir. Une dialectique pourra dès lors s'insérer entre hypothèses particulières inhérentes à la problématique retenue et observations sur le terrain.

C'est cette dernière démarche qui a été choisie pour l'étude présentée ici. Ainsi que nous l'avons déjà précisé, au niveau du programme pluridisciplinaire, il s'agissait de déterminer, face aux perspectives d'aménagement en culture irriguée de la vallée, le rôle des systèmes de production existants actuellement en différents points du fleuve. L'approche monographique devait être largement tempérée par le fait que les éléments déterminants du ou des modes de production se trouvaient en grande partie à l'extérieur des sociétés considérées, celles-ci, bien que non intégrées directement à l'économie marchande, se trouvant dans une stricte dépendance, tant, pour des raisons évidentes, de l'entité internationale que nationale.

Dans ces conditions : tentative d'analyse dynamique et intégration des déterminants extérieurs, le recours à l'histoire devenant obligatoire, condition première de la compréhension du présent. Il apparaît en effet très vite que des faits actuels (prélevement migratoire en particulier) ne pouvaient être analysés sans la connaissance précise des conditions de leur genèse, leur reproduction comprise sans l'intégration d'éléments extérieurs et des forces d'inertie internes aux sociétés étudiées.

2.1.2. La redéfinition de concepts opératoires

Dès la première approche, apparaît l'évidente inadéquation des concepts de l'économie classique, marqués par leur ethnocentrisme. Avant même la redéfinition de ceux demeurant utilisables après leur adaptation aux conditions particulières du milieu (concepts de population active, d'unité budgétaire, etc.), il convenait de se poser la question de la validité de certains *a priori* classiques, en particulier

(1) L'idée d'une telle démarche, que nous avons pratiquée intuitivement lors de nos débats sur le terrain n'est pas nouvelle. Elle est en particulier développée par B. CAUSSEREAU dans « La problématique en anthropologie » in « Outils d'enquête et d'analyse anthropologiques » de B. CAUSSEREAU et M. GODELLE, Maspero Paris 1976. Cet ouvrage didactique fournit une excellente introduction au travail de terrain.

(2) En fait, d'après les lectures que nous avons pu faire de travaux effectués dans d'autres régions du Sénégal, il semblerait que la définition proposée ici puisse être facilement transposable. Cf., entre autres, « Le concept d'exploitation agricole » B. CAUSSEREAU, in « bilan et perspectives des recherches sur le développement rural menées dans les unités expérimentales », ISIA, août 1977.

(3) Dans certains cas particuliers et marginaux, une exploitation agricole pourra exister, qui ne dispose pas de force de travail propre. Il s'agit essentiellement de « cas sociaux », pris en charge par la communauté villageoise ou lignagère, et bénéficiant d'une aide gratuite en travail (*daal dajjal*).

Cah. O.R.S.T.O.M., sér. Sci. Hum., vol. XV, n° 3, 1978 : 221-244

le migrant du simple voyageur. La migration pourra être internationale ou tout simplement interrégionale, la notion de région étant relativement élastique et pouvant être définie par rapport à des découpages géographiques, ethniques, politiques ou tout simplement administratifs. L'adjonction du critère de la durée permet de mieux cerner le problème en posant que la migration n'existera qu'à partir d'une certaine durée du déplacement (le plus souvent déterminée par la distance et le niveau de développement des moyens de transport). En effet, le seul critère de l'éloignement bien que nécessaire, apparaît très vite comme notablement insuffisant pour une définition correcte du phénomène migratoire. Il conviendra donc de lui adjoindre les deux critères de la durée et, surtout, de l'activité. Ainsi, bien que pouvant être peu éloigné de son village d'origine (ville voisine, par exemple), suivant le type d'activité qu'il effectuera, sera considéré comme migrant l'individu dont le retour périodique au village aura un rythme supra-hédomadaire et dont la durée d'absence dépassera plusieurs semaines (nous restons volontairement vague car, comme nous l'avons déjà précisé, chaque facteur ne peut être considéré comme déterminant en soi et l'appréciation finale dépendra principalement de leur conjonction et de l'intégration d'éléments plus subtils). Disons simplement, que la prise en compte de l'impact socio-économique et d'autres facteurs, pourra par exemple faire caractériser comme migrants des individus ayant passé moins de temps à l'extérieur que d'autres, que nous ne classerons pourtant pas dans cette catégorie. La motivation du départ et les activités effectuées seront finalement l'élément décisif, duquel découleront en grande partie les deux premiers. C'est l'impossibilité locale de trouver un emploi salarié ou de pratiquer son activité habituelle qui pousseront l'individu à quitter momentanément ou définitivement son village ou sa région.

Dans certains cas, la non ambiguïté du statut apparaîtra évidente : le cuisinier Toucouleur originaire d'Ourossoqui (1), travaillant dans un restaurant Dakarais et envoyant régulièrement de petites sommes d'argent à sa famille demeurée au village et mettant en culture les terres patrimoniales du *awado* ou F.O.S. Sarakholé travaillant en France, représentent l'archétype du migrant. Plus délicates à apprécier seront d'autres situations, et nous donnerons ici quelques exemples de nos choix.

Seront considérés comme migrants les Wolof de

Tichel se rendant comme maçons dans le village Soumke de Lembankane (distait seulement d'une centaine de kilomètres), vendeurs d'une répartition secondaire des revenus tirés de l'émigration en France d'une très grande partie de la population de ce village. De même, l'habitant de Boinadji ayant trouvé un emploi à Matam et qui, malgré la proximité de deux lieux, ne retourne que très rarement au village, les relations étant plutôt maintenues par les déplacements à Matam de la famille demeurée à Boinadji (2).

Par contre, ne seront pas considérés comme migrants le commerçant ambulante se déplaçant dans la région et revenant un ou plusieurs fois par semaine au village (contrairement au même commerçant ambulante se rendant par exemple dans le bassin arachidier pour plusieurs mois pendant la période de la traite), ni le berger menant le troupeau sur les terrains de parcours.

L'acceptation large du statut de migrant étant ainsi déterminée, elle ne saurait bien évidemment suffire à l'analyse, du fait de la diversité des situations particulières. Outre la différenciation entre migrations de travail (de loin les plus importantes dans la région étudiée) et autres, une typologie devra être construite à l'intérieur des premières, sur la base d'un certain nombre de caractères : lieux; durée; types de travaux effectués, etc.). En ce qui concerne la durée, la prise en compte des temps de présence ou d'absence du migrant permettra de le caractériser comme saisonnier ou permanent. Le rythme de mobilité du premier sera, dans la plupart des cas, directement induit par des cycles naturels (saison agricole dans le lieu de départ ou de destination, suivant les cas). Pour le second se posera le problème de le définir comme migrant définitif ou simplement temporaire. L'expérience attente, le critère n'en sera pas comme il pourrait sembler logique au premier abord, la durée de l'absence mais le type de liens socio-économiques entretenus avec le milieu de départ dont le révélateur privilégié sera l'envoi ou non d'argent ou de biens à la famille résidentiaire, élément plus pertinent que la prise en compte du retour périodique au village d'origine. La conservation de droits de propriété sur une parcelle de *awado*, par l'intermédiaire de cessions en mélayage (*renn preceen*) ou de louage (*ogga*), ou parfois même par l'emploi de travailleurs salariés, la maintenance de la famille proche (femmes et enfants) au village (souvent lié à des envois réguliers d'argent), seront autant d'élé-

(1) Village situé à quelques kilomètres de Matam, en bordure du *jeeri* et fournissant de forts contingents d'employés de maison et de cuisiniers. La quasi-monopolisation de certaines professions par certains villages apparaît nettement : certains d'entre eux fournissent exclusivement Dakar en vendeurs de journaux, d'autres en cireurs de chaussures, etc.

(2) En fait, extrêmement rares seront les cas de ce type, une modification d'interprétation quant au statut migrant/non migrant ne changeant que peu de choses à l'analyse globale finale.

ments permettant de caractériser un émigré temporaire, même si celui-ci a quitté depuis plusieurs années la région.

2.2. L'INTERPRÈTE/INFORMATEUR

Avant même, ou après avoir parlé de l'interprète/informateur, il aurait pu sembler nécessaire de dire quelques mots du chercheur lui-même. En fait, quelques mots ne sauraient suffire et l'entreprise est trop complexe pour être abordée ici. De toutes façons, les quelques idées émises sur la méthodologie de la recherche définissent d'elles-mêmes un assez net profil. Enfin, il ne semble pas trop aventureux d'avancer que, dans la grande majorité des cas, et contrairement aux autres points qui nous occupent, la personnalité du chercheur devra être considérée comme une donnée. Ceci ne revient nullement à minimiser cet élément, ses faiblesses et ses insuffisances, et leurs répercussions sur le processus de la recherche.

A l'évidence, l'interprète/informateur sera le point-clé de la chaîne que, on peut l'imaginer, constitue un processus de recherche, de la réalité à l'analyse et aux interprétations qui en seront faites. A la limite, on pourrait considérer que l'étude ne vaudra que ce que vaut ce personnage.

Sans toutefois aller jusque-là, il convient de ne pas minimiser son rôle. Dans la mesure où, ce qui est le plus souvent le cas, le chercheur ne parle pas lui-même, ou imparfaitement, la langue locale, l'interprète sera non seulement le maillon indispensable à la transmission de l'information, mais aussi l'interlocuteur privilégié des villageois, à travers qui sera à son tour perçu le chercheur. L'intégration dans le village, la qualité de la participation seront finalement bien fonction de la personnalité de l'interprète que de celle du chercheur. Toujours, bien qu'à des degrés variables, « différent » et marginal. Ainsi se dégage l'ambivalence de ce statut, avec ses deux facettes tout aussi importantes : rôle d'interprète et situation d'interlocuteur.

Il ne faut pas perdre de vue d'autre part, que, dans un premier temps tout au moins, il sera l'initiateur, le formateur du chercheur, dont dépendra en grande partie l'exacte vision du terrain.

De ces divers éléments se dégagent les facteurs du choix de l'interprète. Il ne semble pas nécessaire de rappeler que, sauf cas particulier (1), il sera hautement préférable qu'il appartienne à l'éthnie étudiée.

Le choix de la caste recréera de même une importance non négligeable. S'il semble a priori évident de ne pas prendre comme enquêteur un esclave ou un artisan casté (hommes non libres), le choix d'un noble pourra aussi parfois se révéler désastreux (mépris non dissimulé à l'endroit de certaines personnes instruites, préjugés de caste indusent des réponses normatives à certaines questions, etc.). Bien que ce ne fut pas un élément de notre choix (2), le recrutement d'un *culaba* (pêcheur, homme libre mais non « noble » stricto sensu) s'avéra la meilleure des options. De toutes manières, il ne saurait être question de s'enfermer dans une classification trop stricte, le facteur déterminant en dernière instance étant la personnalité de l'individu. En tout cas, ne nous semble pas primordial, bien au contraire, la prise en compte du niveau scolaire. Au-delà d'un certain seuil minimum, en-deça duquel l'enquête ne pourrait avoir lieu, il semble non seulement inutile, mais même préférable, de ne pas rechercher les diplômés les plus élevés. Ceci pour les raisons déjà citées précédemment de coupure, et parfois même, de mépris, envers le milieu paysan traditionnel.

Dans le cas d'une observation « directe », l'enquêteur sera beaucoup plus interpuce et informateur que réellement enquêteur. Les deux facettes de son rôle doivent ici être nettement différenciées. En tant qu'informateur, ceci dépendant bien évidemment des relations établies avec lui, sa participation pourra être très forte. Interlocuteur privilégié des individus enquêtés, il sera aussi du chercheur. Dans les meilleurs cas, une dialectique pourra s'instaurer entre chercheur détenteur d'un savoir général, et informateur dépositaire d'un savoir particulier.

La fonction d'interprète par contre, sera avant-agemment limitée à un simple rôle de traduction au sens strict ceci afin d'éviter justement les interprétations erronées, et de minimiser les éventuelles distorsions sémantiques inhérentes à tout travail de ce type. Si l'apprentissage de la langue présente souvent certaines difficultés, il apparaîtra néanmoins hautement profitable de connaître un certain nombre de mots-clés ou expressions permettant de saisir grosso modo le sens ou du moins les orientations de la discussion. En effet, à moins d'être particulièrement actif ou directement motivé par la recherche, l'interprète ne relèvera généralement pas les éléments d'information, parfois fort importants, non directement liés au sujet traité.

(1) Dans le cadre de notre étude, nous avons conservé notre enquêteur Toucouleur de nos passages dans un village Wolof. Du fait de l'isolement de ce dernier en pays Toucouleur, ceci ne constituait aucunement un handicap.

(2) En fait, nous avons « réengagé » avec grand profit, un enquêteur précédemment recruté par A. LERICOLLAS lors de son passage dans la région : Aboubacry Touna.

Ainsi, bien souvent, l'information sera obtenue de façon indirecte, par enquête sur un tout autre thème de connaissance que le système foucier passant par celle des budgets familiaux par exemple). En pratique, cette intelligence que l'on pourrait qualifier de minimale de la langue locale viendra assez rapidement du simple fait de l'isolement du chercheur en milieu linguistique différent et du caractère répétitif des questions posées.

Malgré tout, sans vouloir minimiser l'importance de tous les points soulevés ici, il apparaît que le facteur finalement déterminant sera la qualité de la relation établie entre chercheur et enquêleur.

2.3. LES INSTRUMENTS DE LA RECHERCHE

Compte tenu, ainsi qu'il a été précisé précédemment, du cadre dans lequel s'inscrit cette étude, de notre totale inexpérience du travail de terrain en février 1975 et des possibilités offertes par un séjour de longue durée dans le pays, la forme de recherche choisie a été du type « direct ». C'est-à-dire que tous les relevés étaient directement effectués par nous-même sur le terrain, par l'intermédiaire d'un interprète/informateur. Nous avons précédemment défini, pour différents niveaux, les facteurs appartenant comme particulièrement positifs dans ce type d'insertion.

Les informations recueillies le furent d'une part d'une manière informelle, au hasard des circonstances favorables, permettant le dépassement des schémas et hypothèses fixés dès le départ; d'autre part au moyen classique de questionnaires, permettant de recueillir une information plus quantitative. Dans tous ces types de relevés, nous avons pris grand soin de respecter les rythmes de la vie habituelle des villages, de façon à rendre la moins pesante possible notre présence. Plus précisément, nous n'avons pas cherché, pour les relevés nécessitant la participation des paysans, à rentabiliser au maximum nos temps de présence sur le terrain par le passage accéléré de questionnaires, mais à obtenir, sans que cela nuise à l'aspect quantitatif global, un maximum de fiabilité de l'information. Ainsi, l'expérience montre, sur ce point particulier, une relation inverse nette entre quantitatif et qualitatif. Les questions posées à un rythme accéléré (trop rapide pour l'interlocuteur, non entraîné à ce type de travail) induisent bien évidemment des réponses normatives et simplifiées destinées à se débarrasser le plus rapidement possible de l'importun.

2.3.1. Les interviewés

Les interviewés, lorsqu'elles étaient organisées, furent souvent recueillies au moyen d'un magnéto-

phone portatif permettant de retrouver par la suite les associations d'idées et les enchaînements de la discussion. Afin de privilégier ces éléments, qui nous paraissent particulièrement significatifs, la trame des entretiens n'avait qu'une fonction indicative, et non limitative. La traduction des grandes lignes était faite instantanément, permettant l'orientation vers les points les plus intéressants de façon à obtenir plus une discussion que des réponses unilatérales à des questions posées. Ceci valant pour des entretiens avec un nombre très limité de participants. Bien entendu, suivant la position des différents individus, les informations sur un thème donné pouvaient être relativement contradictoires, contradictions le plus souvent fortement chargées de signification, hautement éclairantes sur les intérêts et les situations particulières. Par leur mise en parallèle ressortait une image plus précise et cohérente de la réalité étudiée. De ce point de vue, seront particulièrement instructives les discussions, organisées ou spontanées, entre plusieurs interlocuteurs.

2.3.2. Les questionnaires

Instrument archétype de toute recherche ethnographique, économique, etc.) nécessitant un travail de terrain, nous avons bien évidemment utilisé un certain nombre de questionnaires, permettant la récolte d'une information à la fois quantitative et normalisée favorisant la comparabilité des données. Ces questionnaires furent établis directement sur le terrain, après les premières prises de contact avec le milieu. Afin d'éviter au maximum les erreurs et les biais dus à des préjugés ethnocentriques, certains ont été rédigés en terminologie vernaculaire. Ceci apparaît particulièrement important pour deux raisons. Tout d'abord parce que certains termes vernaculaires ont une précision que ne possède pas leur équivalent français, précision ne pouvant être acquise qu'au prix de lourdes digressions. Le défrichement avant la mise en culture du *waolo*, par exemple, se décompose en quatre opérations différentes, identifiées par des termes vernaculaires ne pouvant être traduits que par périphrase : abattage des arbres (*laure*), arrachage des arbustes et des plus grandes herbes (*sapitade*), élimination de la courte végétation née pendant la crue (*lori*), et brûlis sur le champ (*doudial*). Ensuite parce que certains termes ont une charge conceptuelle différente de ce qui pourrait être, à tort, considéré comme leur équivalent français, assimilation pouvant aboutir à de graves contresens. Par exemple, les termes *jom lepidi* et *jom ngesa*, véritables concepts signifiant de façon simplifiée « maître de la terre » et « maître de la culture » (littéralement : maître du champ) ne sauraient, sans risquer une incompréhension totale

du système, être assimilés à la notion directement issue du droit romain, de propriétaire (1). On pourra trouver, en annexe un exemple de questionnaire utilisé.

Plutôt que de vastes documents recouvrant un éventail de sujets, à chaque domaine d'étude se rattache un type différent de questionnaire, évitant une trop grande longueur des entretiens, toujours néfaste à la qualité de l'information.

2.3.3. Les levés topographiques

A l'expérience, leur utilité s'avéra multiple. Tout d'abord, nous l'avons déjà précisé, ils nous permirent de prendre contact d'une manière particulièrement aisée avec le terrain et les villageois, d'éviter ou du moins de minimiser l'impact des hésitations et tâtonnements inhérents à tout début d'enquête, enfin de concevoir et de tester sur place les questionnaires nécessaires à la seconde étape.

Ces relevés furent de deux types : relevés de terroirs villageois et relevés de plans de villages. Les premiers furent effectués au moyen d'un théodolite et d'une planchette topographique. D'un maintien *a priori* plus complexe que les classiques chaîne et boussole, ces instruments se révélèrent à l'usage particulièrement adaptés, permettant un travail rapide et d'une très grande précision. En fait, l'obstacle majeur à ce type de travail proviendrait de la difficulté, même pour les plus avertis, de repérer les limites des parcelles. Se manifestant généralement par des plantations de doubles poquets (doubles pieds de mil plantés côte à côte), il convient d'être circonspect quant à leur classification. Si certaines figurent réellement des frontières entre parcelles, d'autres sont de simples séparations destinées à la répartition du travail à l'intérieur d'un même champ, d'autres encore n'ont aucune signification particulière, certains pieds affaiblis ou attaqués par les prédateurs ayant été doublés. De ce fait, le moment idéal pour ce type de relevé sera fonction, d'une part du niveau de croissance du mil, d'autre part de la présence des paysans sur le champ, seuls à même de fournir des indications fiables. Ainsi, les meilleures périodes seront celles du ou des sarclages. En effet, on aura généralement la chance, lors de cette opération culturale, de trouver sur la parcelle le chef d'exploitation lui-même, ce qui permettra, sur la base du levé topographique, de remplir les premiers questionnaires-champs.

Ces parcelles nous fournirent une base sûre d'approche à partir de laquelle nous déterminâmes

nos échantillons pour les différents points étudiés. Ils permirent bien évidemment la récolte d'informations quantitatives (superficies cultivées, par exploitations, nombre de parcelles, etc.) mais aussi qualitatives (répartition foncière et son évolution, morcellement de la propriété par reconstitution à différentes époques des images de la cuvette, etc.). Le plan du village, de son côté, mettait en évidence les relations de dépendance, confirmées par une mise en parallèle avec le parcellaire foucier.

Il serait nécessaire ici de s'étendre plus longuement sur les différents types d'informations que l'on peut retirer de ces genres de représentations. Disons simplement que ces relevés topographiques et morphologiques ne doivent pas être perçus comme de simples moyens de représenter ou d'exposer une réalité donnée, mais bien comme de véritables instruments d'analyse, devant faire partie intégrante du processus même de recherche. Le regroupement d'esclaves (*marcaffe*) et de travailleurs costés, autour du carré (*galle*) d'un grand maître de la terre (*jom lepidi*) ; le nombre de cases ou, surtout, de greniers dans une concession, ne sont pas des éléments neutres et leur prise en compte pourra, bien souvent, éclairer d'un jour nouveau certains faits *a priori* difficilement analysables. Partant du principe que chaque élément a sa raison d'être, il revêt une nouvelle signification (par exemple la présence d'une porte permettant l'accès direct entre deux carrés voisins pourra être le signe de relations particulières : parenté, clientèle, dépendance).

2.3.4. Le recours à l'histoire

Le recours à l'histoire apparaît, non seulement de plus en plus pratiqué dans les diverses études d'économie, géographie, sociologie ou autres, mais aussi de plus en plus nécessaire. En fait, il est difficilement envisageable d'aboutir à une vision cohérente d'un système de production donné sans que soient justement intégrés les déterminants historiques de ce système. De plus, au-delà même de la compréhension qu'elle permet, l'intégration de la composante historique présente l'avantage de replacer dans une perspective plus globale l'entité étudiée. Elle limite les dangers de la monographie ou, plus généralement, de l'approche micro-économique, en rendant obligatoire la prise en compte de phénomènes extérieurs, importants par leurs répercussions ; en obligeant à replacer dans l'entité nationale ou

(1) Nous avions ainsi, lors de l'établissement de notre premier questionnaire, fait la confusion. Le terme « propriétaire » demeure sur les premières fiches utilisées, sans grand inconvénient, puisque nous remplissions cette rubrique en demandant le nom du *jom ngesa*.

interationale des économies qui, il ne faut pas l'oublier en tout, quelles que puissent être les apparences, parle indubitable. Hors d'une telle intégration, on ne pourrait qu'être perplexe quant à la validité des résultats obtenus.

Bien évidemment, il ne s'agit pas ici de faire un travail d'historien, d'envisager l'histoire pour l'histoire, mais, plus modestement, d'y rechercher les éléments d'explication, les phénomènes causaux d'une situation constatée. Serait immédiatement voué à l'échec, par exemple, toute tentative de compréhension du système fourrier dans le Fouta Touro ou tout essai d'analyse des migrations actuelles au Sénégal qui ne prendrait pas en compte leurs déterminants historiques, ici, à l'inverse du travail d'historien, importe peu la précision du détail dans la mesure où elle ne remettra pas en question la validité de l'interprétation, son caractère explicatif du présent. C'est pourquoi nous parlerons de recueils à l'histoire, celle-ci devant être perçue, dans notre démarche, comme moyen et non comme fin de la recherche.

A partir du moment où est accepté le recours à l'histoire se trouve automatiquement posé le problème de savoir : quel type d'histoire ? Lorsqu'on travaille en régions africaines, le choix est limité et directement fonction des époques considérées. Une typologie en trois points des sources disponibles peut être proposée, recouvrant des types d'information différents :

- Les sources écrites, anciennes.
- Les archives coloniales puis nationales.
- La tradition orale.

Les sources écrites les plus anciennes dont on puisse disposer sur le quart Nord-Ouest de l'Afrique sont les textes des écrivains voyageurs et explorateurs arabes dont les premiers remontent au VIII^e siècle (Wahb b. Munabbih) et deviennent véritablement intéressants vers la fin du IX^e siècle avec al-Yakubi. Il faudra cependant attendre al-Bakri vers 1068 puis al-Idrissi vers 1154 pour voir explicitement mentionnée la région qui nous intéresse ici, alors royaume de Tekrar (du nom de sa capitale, ville située sur le fleuve Sénégal, et plus exactement près de Podor par M. DELAFOSSE in « Le Haut Sénégal-Niger », T. II, p. 333) (1). Cepen-

dant, il convient de bien garder à l'esprit que l'information véritablement utile devra être recherchée dans des textes souvent trop précis sur des détails *a priori* insignifiants, ou anecdotiques. D'autre part, ainsi que le signale à juste titre J. M. COUG, les informations seront bien souvent imprécises ou de seconde main, et les localisations géographiques difficiles à reconstituer. Les thèmes les plus courants seront ceux d'une géographie non seulement physique mais humaine (situation des pays et des fleuves, des tribus et ethnies, voies d'échanges, religions, etc.).

A partir du X^e siècle, si l'on excepte l'Égypte arabe, la source des documents arabes semble se tarir. La relève sera assurée principalement par les Européens mais aussi, en langage arabe, par les africains eux-mêmes avec les Tarikh : Tarikh el-Fetach et Tarikh es-Soudan (milieu du XVI^e siècle).

Pouvant être aussi classés parmi les sources anciennes, les récits des premiers voyageurs et commerçants occidentaux fourniront, à partir du XVI^e siècle une information plus directement utilisable. Parmi eux, figurent en bonne place les Portugais qui atteignent vers 1441/1446 le Cap-Vert, Ca da Mosto, entre autres, fournit nombre d'indications sur les Maures et les Wolof du Goyor. Néanmoins, dans le cadre limité d'intégration de l'histoire qu'il nous semble correct de se fixer, le recours à de tels documents, étant donné la difficulté de leur approche, ne paraît pas nécessaire.

Avec la pénétration commerciale et administrative vers l'intérieur du pays, dès le XVII^e et XVIII^e siècle (début de l'ère coloniale), les sources deviennent véritablement abondantes et gagnent en précision (2). A partir de cette époque, et jusqu'à l'heure actuelle, les Archives Nationales seront une véritable mine de renseignements que l'on devra le plus souvent rechercher dans des documents manuscrits. Très peu traités ou utilisés, les rapports sur des sujets définis (esclavage, commerce, travail forcé, etc.) et plus particulièrement les rapports mensuels des commandants de cercles coloniaux se révéleront extraordinairement riches d'enseignements, bien plus précis, quoique non synthétiques, que les vastes historiographies disponibles.

(1) La plupart de ces textes arabes, ont été regroupés dans quelques anthologies. La plus ancienne, comptant 47 auteurs différents, la « Monumenta Cartographica Africæ et Aegyp̄ti » de VAUSSON KAHAL, éditée (de 1926 à 1951) en 16 fascicules groupés en 5 tomes présente l'avantage de comporter des reproductions des documents originaux couvrant la période de l'antiquité au XVIII^e siècle, et l'inconvénient majeur de n'avoir pas été diffusée (un exemplaire par État souverain, et seulement 10 pour la totalité de l'Afrique). Pratiquement, le seul ouvrage de ce type aisément accessible sera le « Itinéraire des sources arabes concernant l'Afrique Occidentale du VIII^e siècle au XVI^e siècle » de J. M. COUG (Éditions du C.N.R.S., Paris 1975, 487 p.) regroupant 72 auteurs, dont les 47 de la « Monumenta Cartographica Africæ et Aegyp̄ti ».

(2) A ce sujet, on pourra se reporter à l'inventaire des grands voyageurs effectué par J. ANCELLE, in « Les explorations au Sénégal et dans les contrées voisines depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours », J. ANCELLE, Paris, Maisonneuve, 1886, 446 p.

A l'évidence, c'est à ces niveaux que devront être recherchés les déterminants et faits explicatifs des conditions actuelles de la production, de l'émigration, etc. C'est ici que pourront être intégrés dans une vision plus globalisante les systèmes économiques particuliers étudiés, que seront tentées les approches monographique et micro-économique par la prise en compte des déterminants extérieurs.

Plus proche du travail de terrain et des réalités villageoises l'enregistrement de la tradition orale sera particulièrement éclairant à un niveau local. La chronologie sera restituée par référence à des événements importants et connus (sécheresse, passages d'un conquérant ou d'un prophète, etc.). Les histoires de village, les généalogies de lignages favoriseront la juste perception du présent.

3. Les types d'observations

3.1. OBSERVATION DE LA PRODUCTION

3.1.1. La production agricole

La première étape de la démarche sera, bien évidemment, la définition des unités de production et leur situation sur le terrain. Ceci fut effectué à partir du relevé d'un parcelaire fourrier couvrant une cuvette de culture de céréales. C'est ce parcelaire, sur lequel se trouvait rassemblées plus de 34 % de la population totale (577 personnes sur 1 700 environ), l'hétérogénéité du village y étant parfaitement représentée, qui nous fournit notre échantillon de base (1). Les questionnaires champs *avalo* furent alors remplis (cf. annexe I) à raison d'un exemplaire par unité de production (*foayre*). Parallèlement, un recensement était effectué de la totalité de la population se rattachant à l'exploitation, présents et absents, avec toutes les précisions utiles concernant les migrants (lieu de l'émigration, durée, dates de départ et de retour, envois d'argent, participation aux travaux agricoles, etc.). Ces renseignements concernant la population des *foayre* (partiel de *foayre*) furent notés à plusieurs reprises, lors des passages des divers questionnaires à des périodes différentes de l'année, afin de pouvoir opérer des recoupements d'information.

Parallèlement, étaient recueillis tous les éléments permettant de caractériser de façon plus nette l'exploitation considérée : facteurs de production (nombre d'actifs, matériel possédé, etc.), cheptel (bovin, ovin, caprin, animaux de trait, etc.), activités artisanales éventuelles, et surtout l'éventail des disponibilités foncières (terres de *avalo* portant les cultures de céréales; de *ferri* pour la culture sous pluie; *pale* (*alo* au sing.) situés sur les berges du fleuve ou d'importants marigots, permettant un petit maraîchage tout au long de l'année).

Les renseignements recueillis par le passage des questionnaires champs relevaient de trois catégories :

— L'appropriation foncière avec les noms des *jom agressa* (maître de la culture) et *jom leydi* (maître de la terre); les dates et les réalisateurs du premier défrichement et éventuellement des défrichements suivants, enfin les modalités de la transmission des terres.

Les travaux agricoles avec leurs types et leurs durées et les relevés nominatifs des participants ainsi que des exploitations auxquelles ils se rattachent. Les travaux collectifs (*doul*) et leur classification : *baberal*, aide gratuite réciproque; *doufal*, aide gratuite sans contrepartie; *safindou*, aide avec contrepartie en nature et enfin *ajobali*, simple salaire journalier.

— La production et la répartition proprement dites avec le volume de la récolte, ses diverses affectations avec leur justification, enfin les quantités stockées, vendues ou échangées et les modalités de ces opérations.

De façon à obtenir une bonne qualité d'information, ces questionnaires furent généralement remplis en trois passages (hors du premier surlage, au début du gardiennage, puis après la récolte et sa répartition), par enquête directe auprès du chef d'exploitation. Des recoupements pouvaient être aisément effectués entre les différents *foayre* (dans les cas de travaux collectifs en particulier) permettant de vérifier la validité des renseignements obtenus.

En ce qui concerne les temps de travaux, étant donné en particulier la problématique de notre étude qui ne visait en aucun cas à effectuer des calculs peu fiables de rentabilité ou de productivité du travail, nous n'avons pas raisonné, comme il est

(1) Suivant le volume de la population des différents villages d'étude (deux villages Toucouleur, un Wolof et un Peul), la taille relative des échantillons choisis varia, allant d'un prélèvement de 31 % de la population, échantillon le plus réduit pour le village Toucouleur de Boumali (environ 1 700 habitants), à des relevés exhaustifs, en particulier dans le village Peul de Mingo-Yallabé (environ 130 personnes). Pour des études plus approfondies et délicates, budgets familiaux par exemple, des sous-échantillons plus réduits furent choisis. Par rapport aux moyens de notre étude, la taille de ces échantillons fut déterminée comme étant celle permettant la minimisation des deux types d'erreurs, inversement corrélatives, inhérentes à toute démarche de ce type : erreur d'échantillonnage et erreur d'observation.

Sur nos fiches champs, n'apparaissent que les plus importantes des ventes, effectuées le plus souvent par l'intermédiaire de la coopérative, peu de temps après la récolte. C'est par les budgets familiaux et les compléments sur les marchés locaux que furent appréhendés les ventes et achats beaucoup plus réguliers et de moindre importance unitaire.

3.1.2. Les autres productions

Bien que non négligeable par son impact monétaire, la production artisanale au sens large ne fit pas l'objet d'une enquête particulière aussi approfondie que celle de la production agricole. Beaucoup plus individualisée et moins primordiale, elle ne pouvait jouer le rôle de réflecteur de l'organisation sociale avec l'intensité de la précédente. Ainsi, elle fut analysée plus dans ses répercussions et ses implications, en particulier par l'étude des revenus, que dans ses moyens.

Il convient par ailleurs de préciser la désignation dans laquelle sont tombées la plupart de ces activités artisanales (forgers, tisserands, peaussiers, etc.) décimées par l'introduction des articles importés (bassines en tôle, chausures en plastique, pagones de Hollande, etc.). D'autre part, certains métiers (magons parlant travailler chez des populations du Fleuve à fort taux d'immigration vers les pays occidentaux par exemple) pratiqués à l'extérieur devaient être inclus dans les activités minières.

En fait, demeurent essentiellement vivaces les activités artisanales secondaires des femmes (fabrication de vanneries, de colliers, etc.) leur fournissant de petits revenus individualisés.

De même, l'élevage fut appréhendé essentiellement par ses retombées (autoconsommation, source de revenus) et son rôle socio-économique (réserve de valeur, bien de prestige, etc.) plus que dans son processus même de production ou de reproduction.

3.2. OBSERVATION DE LA CONSOMMATION

3.2.1. La consommation de biens alimentaires

Ici encore, le *fooyre* s'avère être la véritable unité élémentaire, non seulement de production mais aussi de consommation. C'est donc à ce niveau de la cuisine (recoupant l'exploitation familiale) que furent menées nos investigations. Comme nous l'avons déjà précisé, les bases en furent des observations journalières portant sur un petit nombre d'unités, observations poursuivies pendant des périodes d'une

(1) Ces trois derniers feuillets ont été mis au point par Guy FLOCHETEAU, économiste O.N.S.T.O.M., qui nous a initié à la pratique sur le terrain des relevés budgétaires.

mateur après avoir constaté l'absence d'un ou de plusieurs éléments pouvant rendre fonctionnelle une structure étudiée.

La production et la répartition furent appréhendées le plus simplement du monde par la pesée sur le champ d'un certain nombre de *ceengle* (sing. *ceengal*), grandes corbeilles servant de mesure de volume et au transport des récoltes. Le nombre de *ceengle* récoltés par chaque exploitant était parfaitement connu de lui-même. Au bout d'un certain temps, il nous devint d'ailleurs possible d'évaluer, au vu des tas amassés sur les champs, l'ordre de grandeur de la récolte, et d'effectuer ainsi un relatif contrôle des chiffres énoncés par les exploitants. Le passage sur les champs nous permit d'autre part de prendre en compte un certain nombre de transferts, unitairement peu importants (souvent inférieurs à un *ceengal*, soit environ 30 kg de mil en épis) mais dont la somme devenait non négligeable. En fait, non déclarés par les paysans car considérés comme naturels, ces transferts en faveur de femmes issues du même lignage mais mariées à l'extérieur, importaient plus par leur signification sociale que par leur volume réel.

En milieu Peul du *jeeri*, les mesures de récoltes furent largement simplifiées par la pratique consistant, dans un premier temps à rassembler sur le champ même la récolte dans des bûches rectangulaires (*jeeri*) ou, plus rarement, cylindriques (*saka*). Les épis y étant parfaitement rangés, il était extrêmement aisé de calculer le volume de la production et donc son poids. Les redevances étaient d'ailleurs prélevées à ce moment-là par mesure au nombre de pas le long des *jeeri*. Dans le cas d'une redevance du dixième, chaque dixième pas était retiré du total.

Une étude des comptes de la coopérative du village et de la consommation du mil, par l'anormale importance des ventes de certains individus, permit de préciser les importants transferts toujours effectués en faveur des maîtres de la terre et ce, malgré les dénégations des paysans faisant référence à la loi de 1964 portant constitution du Domaine National au Sénégal (4).

Un enquêteur chargé littéralement de chronométrer les différentes activités des individus du *fooyre*. Il semble inutile de préciser l'impact défavorable que peut avoir un tel type de surveillance auprès de la population enquêtée. D'autre part, dans une telle recherche de la précision, il semblerait nécessaire de mesurer non seulement les horaires de départ, et de retour dans la concession, mais aussi les temps morts, nombreux, nécessaires de passer non seulement les horaires de la consommation sur la parcelle du repas apporté par une femme sur le champ et en particulier, dans bien des cas, le temps affecté à la consommation par maître de la culture apparaît plus appropriée dans la mesure où elle marque mieux la différence par rapport au maître de la terre.

(3) Ceci illustre un type de biais lié à la catégorie sociale de l'enquêteur. On peut penser qu'un *foorodo*, noble, surtout issu d'une famille de détenteurs de droits fonciers élevés (maîtres de la terre par exemple), aurait donné une toute autre acception à sa traduction, favorisant sa catégorie sociale.

(4) Cette loi, entre autres points, purgeait la terre de tous droits antérieurs. L'État devenait le seul maître de la terre.

Peu de choses sont à dire sur la partie portant sur l'appropriation foncière, si ce n'est qu'elle nécessite une connaissance préalable, même non approfondie, de son organisation. Savoir par exemple que le terme de propriétaire ne recouvre aucune réalité et que, lors de la traduction, et en l'absence de précision de la part du chercheur, c'est l'interprète lui-même qui décidera de sa signification. Ainsi, dans un premier temps, avant que par reconquêtes nous ne prenions conscience de cette ambivalence du terme, notre enquêteur traduisit systématiquement propriétaire par *demaana* qui est en fait le cultivateur effectif de la parcelle pour la campagne étudiée (et donc détenteur du champ), mais est presque toujours différent du maître de la terre (*jom leydi*) et parfois du maître de la culture (*jom agasa*) (2). Ainsi, pour un même champ, peuvent être indifféremment considérés comme propriétaires, suivant les tendances du traducteur (3), le cultivateur effectif, le maître de la culture ou le maître de la terre. Cette connaissance minimale préalable pourra être acquise, soit par consultation de travaux antérieurs, soit directement auprès de son infor-

(1) En effet, ces types de relevés nécessitent la présence permanente au sein de l'exploitation d'un enquêteur chargé littéralement de chronométrer les différentes activités des individus du *fooyre*. Il semble inutile de préciser l'impact défavorable que peut avoir un tel type de surveillance auprès de la population enquêtée. D'autre part, dans une telle recherche de la précision, il semblerait nécessaire de mesurer non seulement les horaires de départ, et de retour dans la concession, mais aussi les temps morts, nombreux, nécessaires de passer non seulement les horaires de la consommation sur la parcelle du repas apporté par une femme sur le champ et en particulier, dans bien des cas, le temps affecté à la consommation par maître de la culture apparaît plus appropriée dans la mesure où elle marque mieux la différence par rapport au maître de la terre.

(2) Textuellement, *jom agasa* = maître du champ. La traduction par maître de la culture est plus appropriée dans la mesure où elle marque mieux la différence par rapport au maître de la terre.

(3) Ceci illustre un type de biais lié à la catégorie sociale de l'enquêteur. On peut penser qu'un *foorodo*, noble, surtout issu d'une famille de détenteurs de droits fonciers élevés (maîtres de la terre par exemple), aurait donné une toute autre acception à sa traduction, favorisant sa catégorie sociale.

(4) Cette loi, entre autres points, purgeait la terre de tous droits antérieurs. L'État devenait le seul maître de la terre.

J. P. MINVIELLE

Une liste aide-mémoire des différents produits susceptibles d'être consommés ou échangés qualitativement, permettant un relevé pouvant être considéré comme exhaustif des échanges, achats, ventes et consommations journalières.

La taille des échantillons conservés pour cette étude varia de 14 % du nombre total d'exploitations pour le village Toucouleur de Boimodji à 32 % pour le village Peul de Mogo-Yallabé, les autres villages se trouvant situés entre ces deux valeurs extrêmes.

3.2.2. Les autres consommations

Dans la mesure où il s'agit ici de consommations unitairement plus importantes et de valeur relative élevée, portant souvent sur des biens à caractère durable, leur inventaire en sera d'autant plus aisé. L'instrument privilégié de leur appréhension sera l'établissement d'un budget rétrospectif annuel, exercée de préférence, pour que soit assurée sa fiabilité, une parfaite entente entre les interlocuteurs et, surtout, du temps et la détention d'informations parallèles permettant d'effectuer des recoupements ou d'aider les mémoires défaillantes.

Une fois de plus, pour ces relevés, l'unité budgétaire retenue fut le foyer et l'interlocuteur privilégié, le chef d'exploitation. Par lui peut être obtenue la quasi-totalité des informations concernant la majeure partie des mouvements d'argent ou de biens affectant l'exploitation considérée. Il saura également renseigner sur toutes les consommations des différents membres du groupe, mais sera par contre souvent muet sur leurs revenus. C'est pour l'appréhension de ces revenus individualisés (petits revenus des champs de femmes ou d'activités artisanales féminines, et revenus migratoires) qu'il sera nécessaire de s'adresser directement aux personnes concernées.

Ces relevés furent menés sur la base d'une liste fort complète de biens et occasions de dépenses classées dans une typologie en cinq points, les deux premiers couvrant la totalité des consommations alimentaires (cf. annexe 2) :

- Produits vivriers locaux.
- Produits alimentaires importés.
- Achats de biens et dépenses concernant l'exploitation agricole.
- Achats de biens et dépenses concernant le foyer et ses membres (vêtements, équipement ménager, etc.).
- Dépenses diverses et cérémonielles (transports, impôt, cérémonies et cadeaux aux marabouts, etc.).

Ainsi furent évaluées :

- Les consommations des produits de l'exploitation (autoconsommation) par relevés quotidiens et pesées durant des périodes d'une semaine.
- Les consommations faisant l'objet d'échanges, que la monnaie intervienne ou non comme intermédiaire, par le biais de budgets familiaux, hebdomadaires d'une part, annuels et rétrospectifs d'autre part.

3.3. OBSERVATION DES ECHANGES ET DE LA REPARTITION

Deux types d'opérations étaient ici analysées :

- Les échanges proprement dits avec flux inversés de produits ou de biens et de monnaie.
- Les dons qu'il apparaît peut-être abusif de classer dans la catégorie « échange », étant plutôt un phénomène de distribution. De toutes façons, la typologie des observations établie ici n'ayant pas de fonction réellement opératoire, ce classement importe finalement relativement peu.

Les échanges furent analysés, au niveau de l'exploitation toujours par le biais des relevés budgétaires et de consommation déjà cités. Au niveau régional, afin de dégager les complémentarités pouvant exister entre les différents villages de notre échantillon, choisis d'ailleurs dans ce but, par des enquêtes et des compléments effectués sur les marchés locaux. Étaient d'ailleurs souvent retrouvés sur ces marchés des membres des exploitations directement étudiées favorisant, une fois de plus, les recoupements. Les échanges à longue distance (intra ou inter-régionaux), s'ils purent être facilement estimés en ce qui concerne les produits localement importés que l'on retrouvait dans les boutiques ou les familles, furent par contre moins aisés à appréhender en ce qui concerne la commercialisation des produits locaux. Deux raisons à cet égard de fait, tout d'abord l'extrême faiblesse de cette commercialisation, la région de Sédoum pas encore, à l'époque de nos enquêtes, aux cultures de rente; ensuite l'impossibilité d'obtenir, au niveau du bureau local de l'office national de commercialisation, la moindre information fiable. Ce fut donc, une fois de plus par l'intermédiaire des paysans qu'il nous fut possible d'obtenir quelques informations sur ce sujet.

Les échanges en travail (travaux collectifs ou prêts de matériel) lors des opérations culturelles étaient pris en compte, nous l'avons déjà précisé, dans les fiches-champs.

Les dons et, plus généralement, les processus distributifs, manifestations de relations parentales

ou sociaux furent appréhendés suivant leurs types. Par les fiches-champs pour la redistribution de produits agricoles, par les budgets familiaux pour les dons cérémoniels et la répartition intra-familiale, par l'enquête sur les migrations pour la redistribution des revenus migratoires.

3.4. OBSERVATION DE LA MIGRATION

Nous l'avons déjà dit, le processus migratoire fut envisagé ici plus comme, phénomène socio-économique que dans son aspect proprement démographique. De ce point de vue, le recours à l'histoire et la prise en compte des systèmes économiques tant national qu'international apparaurent absolument nécessaires pour en saisir correctement la genèse ainsi que les conditions actuelles du fonctionnement.

Les moyens de cette étude, outre l'intégration de l'histoire menée essentiellement par le biais des Archives Nationales, furent d'une part, les recensements effectués tout au long de la période d'étude et permettant de saisir les mouvements actuels; d'autre part, l'établissement de généalogies permettant de relier migration position dans la piramide et niveau de dépendance, transmission des biens et, plus particulièrement, accession à la propriété foncière. Ces généalogies furent établies par enquête directe auprès des acteurs chefs de terre (*jam galle*) auxquels il était demandé la liste des *jam galle* successifs depuis l'arrivée du lignage dans le village, soit environ, suivant les cas et l'âge de l'informateur, quatre à cinq noms. A partir de cette chaîne, toujours parfaitement connue, étaient reconstituées avec plus ou moins de précision suivant l'intérêt particulier des points soulevés, les branches latérales et leurs dérivés (départs, changements de villages, etc.). Sur ces bases, venant se greffer les informations concernant la migration et la transmission des biens, A cette enquête amont menée en premier lieu du fait de sa difficulté, tant pour l'informateur à qui il était demandé un gros effort de mémoire que pour l'enquêteur, succédait une enquête aval concernant les générations présentes et les « dépendants » du chef de terre actuel.

Nous reproduisons en annexe 3 un exemple de généalogie obtenue par cette méthode. Ces représentations nous permirent, entre autres, de préciser les relations existant entre segmentation des lignages et morcellement de la « propriété » foncière en milieu Toucouleur dans la région de Matlam (1).

(1) Ce point particulier, ainsi que d'autres, a été développé dans notre étude sur « La structure foncière du Waalo Foutanke. Les terres inondables de la moyenne vallée du Sénégal (région de Matlam) ».

Conclusion

Les quelques points de méthode que nous avons essayé de préciser ici doivent être perçus comme inhérents à un type précis d'enquête relativement localisée et approfondie, faisant aussi largement appel à un type d'information qualitatif que quantitatif. Pour des conditions données de réalisation (disponibilité en temps, matériel, etc.) et de problèmes (étude du ou des systèmes de productions paysans) diverses options alternatives d'enquête auraient pu être envisagées. Par exemple une couverture géographique plus vaste qui n'aurait bien évidemment permis que des relevés plus superficiels et moins diversifiés, mais portant sur un plus large échantillon. C'est en fait ce problème du choix de l'échantillon qui déterminera en définitive la démarche adoptée. Face à des contraintes fixes d'enquête, la réduction de l'erreur d'échantillonnage par intégration de coupes de plus en plus importantes de population, aura pour corollaire immédiat une diminution de l'éventail des informations. Aux deux extrêmes des possibilités se trouveront, d'une part la monographie nettement localisée, d'autre part le relevé exhaustif portant sur un nombre réduit de variables, relevé généralement exclusivement quantitatif (erreur d'échantillonnage théoriquement nul), mais erreur d'observation pouvant être très élevée et, surtout, faibles capacités explicatives du nombre limité de variables prises en compte. A une démarche moyenne souvent pratique consistant à effectuer, sur un échantillon déterminé par sondage aléatoire, un même type de relevés généralement préétablis dans une certaine mesure les inconvénients cumulant les avantages des options extrêmes, devrait être préférée une démarche en deux phases, limitant dans une certaine mesure les inconvénients et cumulant les avantages des options extrêmes.

Dans un premier temps, une étude localisée et suffisamment approfondie devrait fournir les informations suffisantes pour une première approche du système socio-économique et, surtout, la détermination des concepts utiles (exploitation agricole, organisation foncière, etc.). Sur ces bases, pourrait être construite dans les meilleures conditions une enquête plus légère et à couverture plus vaste, portant sur les points les plus intéressants, précédemment dégagés. La graduation peut être largement décalée. Les importances relatives à affecter à chacune des deux étapes. A la limite, et ce fut notre propre démarche, l'accent peut être mis essentiellement sur la première phase de l'étude, la deuxième phase, rapide, ne venant que tester, sur un plus large

ANNEXE 3

Exemple de liste utilisée pour l'établissement de budgets hebdomadaires ou annuels (1)

Ventes-Achiats : 1.2.3.4.5.
TROC : 1.2.3.
DONS OFFERTS ET CADEAUX REÇUS : 1.2.3.4.5.
DÉPENSES D'ARGENT : 6.
RECETTES D'ARGENT : 7.

1. Agr. :
 11. Mil : sava.
 : sorgho.
 12. Niébé.
 13. Arachides.
 14. Feuilles fraîches (lalo, hako).
 15. Légumes (oignons, citrouilles, patates, bœuf, tomate).

2. Élev. :
 21. Lait frais.
 22. Lait caillé.
 23. Beurre.
 24. Volailles.
 25. Bœufs, cheval, âne.
 26. Mouton.
 27. Chèvre.
 28. Viande.

3. Pêche :
 31. Poisson frais.
 32. Poisson séché.

4. Produits alimentaires importés :
 41. Riz.
 42. Pain.
 43. Biscuits.
 44. Huile.
 45. Sel.
 46. Conserves (tomates, poisson, viande).
 47. Sucre.
 48. Thé (lipilon, vert).
 49. Café (necaté, grain).
 410. Cola.
 411. Tabac.

5. Marchandises importées :
 51. Textiles (tiroirs, vêtements, chapeaux).
 52. Chaussures.
 53. Équipement ménager (bols, assiettes, casseroles, marmites, lières, couteaux, fourchettes, cruches, tamis, bouillottes, calchases, nappes, bagel, pilon).
 — Oreiller, couverture, natte, lit, table, chaise, valise, carabine, parapluie, lampe.
 — Pétrole, corde, bouchon, sac, gaz, allumettes.
 54. Équipement agricole (instruments agric., pêche (bobines), chaise, élevage, hache, coupe-coupe).
 55. Télé-ir, anné : savon, parfum, médicaments (gris-gris, autres).
 56. Loiners, étude : radio (piles), vélo, livres, papiers, crayons, montres, bijoux, lunettes.

6. Dépenses d'argent :
 61. Salaire agricole.
 62. Paiement d'un service (réparation, construction, griot) — *à titre — don.*
 63. Location d'un bien d'équipement (agr., pêche, élev.).
 64. Location d'un terrain (asabi, redévances).
 65. Transport.
 66. Impôt.
 67. Fêtes religieuses, *miridou, diouroué, labaski, romodan*.
 Célébrations monnaie.
 68. Célébrations : mariage, baptême, circoncision, etc.

7. Recettes d'argent :
 71. Salaire agricole.
 72. Salaire urbain.
 73. Paiement d'un service (réparation, griot).
 74. Location d'un terrain.
 75. Location d'un bien d'équipement.
 76. Travail commercial : BIC reverseur.
 77. Travail artisanal (pour les castes).
 78. Pension (retraites, ancien combattant).
 79. Revenus d'émigrations.

(1) Liste établie par G. ROCHESTEAU.

Col. O.R.S.T.O.M., *cf. Sci. Hum.*, vol. XV, n° 3, 1978 : 221-246

V. 1. D. 1. 1

nature du travail agricole	Participants	Jus quel	Village	date :	
				du	à quel titre
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					

V. 2. D. 2. 2

nature du travail agricole	Participants	Jus quel	Village	date :	
				du	à quel titre
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					

V. 3. D. 3. 3

nature du travail agricole	Participants	Jus quel	Village	date :	
				du	à quel titre
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					

V. 3. D. 3. 3

Col. O.R.S.T.O.M., *cf. Sci. Hum.*, vol. XV, n° 3, 1978 : 221-246

ANNEXE 3

Exemple de généalogie utilisée pour appréhender les transmissions foncières et la nucléarisation des unités de production.

Le modèle présenté ici, encore relativement simple, permet d'appréhender les types de transmissions foncières en fonction des rangs tenus dans le lignage, les constitutions d'exploitations autonomes et le processus migratoire, ainsi que les liaisons et corrélations entre ces trois éléments.

La facilité de lecture a pu être conservée par simplification de la représentation, entre autres par suppression de la variable temps et d'informations plus détaillées sur la migration (duree, lieux, etc.). De même, seuls ont été conservés les individus dont la présence (ou l'absence) révèle une certaine signification par rapport à la compréhension de l'ensemble.

En fait, la variable temps peut être aisément réintroduite (tout au moins pour les dernières générations) par échelle verticale des années. Le gain d'information, par représentation chronologique des événements et mise en évidence de leurs éventuelles corrélations dynamiques (scissions de carrés et obtention de terres, départ en migration des cadets, retours

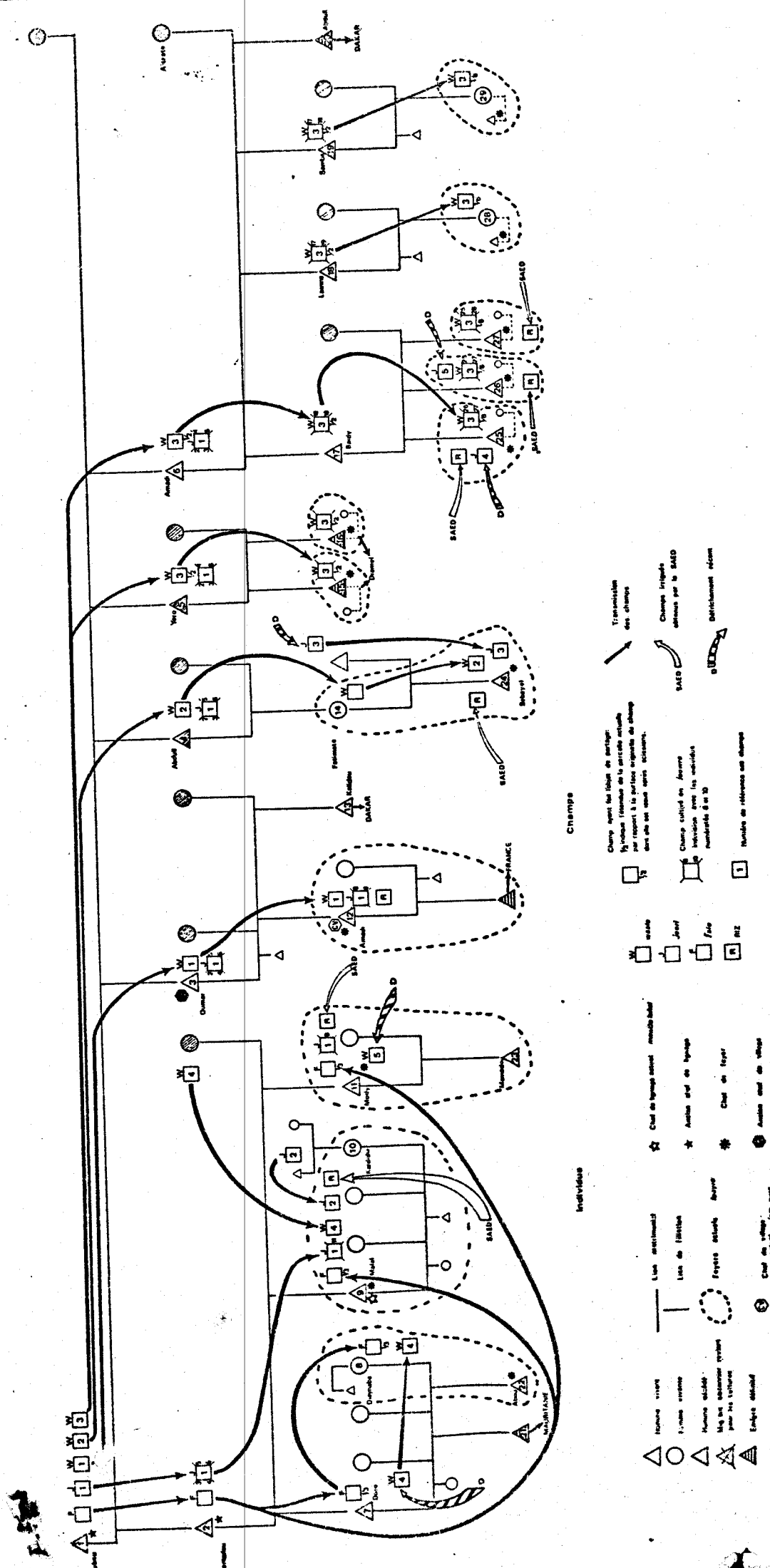
de migration et constitution d'exploitations individuelles, etc.) apparaît non négligeable.

Pratiquement, la limitation majeure sera que ce gain d'information ne peut être obtenu qu'au détriment de la lisibilité générale de la représentation qui prendra dès lors des proportions trop importantes et pose des problèmes de reproduction.

De même, pourraient être introduites sur ce type de schéma les liaisons existant entre les différents *poings* (foyers ou exploitations) : échanges de biens, de travail, de produits, etc.

La seule contrainte sera la relation inverse entre le volume d'information transcrit et la lisibilité du schéma.

Le modèle ici proposé apparaît comme un juste milieu, compte tenu des limitations précédemment énoncées, et de la fonction qu'il est appelé à remplir dans le cadre général de l'étude.



Champs

Champs ayant des liens de partage
N° indicés (numéros de la cellule actuelle
par rapport à la partie originale de champ
sans être un autre après séparation.

Champs cultivés en France
Indiqués avec les individus
numérotés 0 à 10

Numéro de référence au champ

Transmission
des champs

Champs irrigués
abonnés par le SAED

Détachement selon

Individus

Individus vivants
Individus vivants
Individus vivants
Mort ou disparus (symbole
pour les cultures)
Emplois défectueux

Lien de transmission
Lien de liaison
Emplois défectueux
Champs de culture
Champs de culture

Champs de transmission
Autre chef de champ
Champs de culture
Autre chef de champ

W = arabe
J = juif
F = féroce
R = RZ

Fig. 2. — Le langage cell de Tiquere, Allation et transmissions fonctionnelles. Dessiné par T. Serraz.